

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE – CHU DE SHERBROOKE

Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HEBERGEMENT DE SUTTON

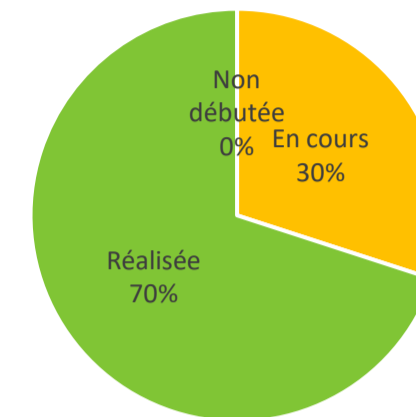
Région : Estrie

Date de la visite : 19 octobre 2021

Date de transmission au MSSS : 13 juin 2022

Reddition de comptes : 19 juillet 2022

État d'avancement



Non débutée En cours Réalisée

	Non débutée	En cours	Réalisée	
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	1	0	1
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	1	3	4
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	1	4	5
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>0</b>

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		19 juillet 2022			19 octobre 2022			20 octobre 2023		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
<b>Partie 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES</b>										
1	Le MSSS recommande à l'établissement de poursuivre son engagement afin d'élaborer un programme d'accompagnement en soins palliatifs et de fin de vie.	2022-12-01		X						
<b>Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ</b>										
2	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de nommer un préposé aux bénéficiaires comme intervenant accompagnateur pour chaque résident.	réalisé			X					
3	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin d'assurer la promotion des droits des résidents.	2022-09-30		X						
		2022-09-30								
4	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin de favoriser l'expression du point de vue des résidents et de leurs proches sur la qualité du milieu de vie.	réalisé			X					

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			
		19 juillet 2022			19 octobre 2022			20 octobre 2023			
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
5	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que : • l'aménagement des espaces communs permette aux résidents et à leurs proches de se sentir comme à la maison; • les stimuli auditifs soient contrôlés.	réalisé			X						
<b>Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE</b>											
6	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que : • les lieux soient bien entretenus; • les produits dangereux soient rangés de façon sécuritaire.	2023-06-30		X							
7	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que : • les plans d'intervention en interdisciplinarité soient réalisés selon le délai prévu dans la procédure de l'établissement; • les interventions en soins palliatifs et de fin de vie soient réalisées en interdisciplinarité en incluant les proches.	réalisé			X						
8	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de s'assurer que le personnel respecte la confidentialité des renseignements personnels des résidents.	réalisé			X						
9	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que l'activité repas se déroule dans une ambiance propice à l'alimentation en s'assurant que : • la majorité des résidents ne soit pas placée à leur table plus de vingt minutes avant le début de l'activité; • le personnel encourage les résidents qui ont besoin de stimulation pour s'alimenter; • la température de la nourriture soit adéquate.	réalisé			X						
10	Le MSSS recommanda à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin de mieux structurer l'organisation de l'activité repas en s'assurant que : • deux choix de mets soient offerts aux résidents à chaque repas; • les résidents soient informés du menu du jour par de l'information verbale; • la distribution des repas soit présentée plat par plat, pour les résidents qui le requièrent; • qu'un menu alternatif soit disponible et offert aux résidents qui ne s'alimentent pas ou qui le demandent; • les heures de repas des résidents soient normalisées; • la température de la nourriture soit adéquate.	réalisé selon le service alimentaire			X						
		réalisé									
		réalisé									